

**Procès-verbal de renseignement administratif : crues de la Loue en date du 25 décembre 1995  
15 janvier 1996, Gendarmerie Nationale : brigade d'Ornans  
(Bibliothèque et archives municipales de la ville d'Ornans)**

<p><b>GENDARMERIE NATIONALE</b></p> <p>Compagnie : <b>BESANCON (25)</b></p> <p>Unité : <b>BT ORNANS</b></p> <hr/> <p>C.U. 04020 - PV <b>01098/95</b></p>	<p><b>PROCES - VERBAL</b></p> <p>DE</p> <p><b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b></p>	<p align="right"><small>COPIE RESERVEE AU DESTINATAIRE</small></p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;"><small>N° PIECE</small></td> <td style="width:50%;"><small>N° FEUILLET</small></td> </tr> <tr> <td align="center">01</td> <td align="center">1</td> </tr> </table>	<small>N° PIECE</small>	<small>N° FEUILLET</small>	01	1
<small>N° PIECE</small>	<small>N° FEUILLET</small>					
01	1					
<p><b>ANALYSE ET REFERENCES :</b> OBJET : Crue de la LOUE en date du 25/12/1995</p>						
<p>Nous soussigné : M. D. L. chef Daniel SIMONET, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à ORNANS,</p> <p>Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.</p> <p>Rapportons les opérations suivantes :</p> <p>assisté du gendarme Patrick BUCHOU, en résidence à ORNANS,</p> <p>Le vingt cinq décembre 1995, une crue soudaine de la Loue a inondé une partie de l'agglomération d'ORNANS, crue causée par les pluies abondantes et par le grossissement des petits affluents descendants des plateaux.</p> <p>Le 25/12/1995, à 00H22, la hauteur de la Loue, au niveau de la passerelle Courbet atteint 1,50m, le message de l'alerte aux crues est reçu. Les maires des différentes localités de la vallée sont alertés.</p> <p>A 02H25, le chef de corps du centre de secours d'ORNANS met en alerte ses hommes. Les services de la D.D.E, Subdivision d'ORNANS mettent en place la déviation du centre-ville, puis du CD 67 entre ST GORGON LA MAIN et ORNANS. M. LONGEOT Jean-François, maire d'ORNANS mobilise les membres de ses services techniques afin de prêter main-forte aux sinistrés. Un poste de liaison avec les diverses autorités est mis en place provisoirement à la Mairie, poste qui sera déplacé en raison de la poursuite de la montée des eaux.</p> <p>A 03H00, la cote d'alarme, soit 2m, est atteinte, la sirène de l'église St Laurent à ORNANS est actionnée pour alerter la population et les commerçants. La place Courbet et une partie de la rue Pierre Vernier est envahie par l'eau. La progression de l'inondation est très rapide, la Loue monte en moyenne de 10 centimètres par heure. Très vite, alors que les commerçants s'activent avec l'aide des sapeurs pompiers et bénévoles, la Loue envahit la Place du Chaap de Foire et la rue Pierre Vernier en amont du Pont central. A 07H00, la hauteur de la rivière est de 2,40m. A 15H00, celle-ci se stabilise à 2,80m.</p> <p>A 16H30, la décrue s'amorce et une hauteur de 2,60m est relevée, les pluies ont enfin cessé. A 21H00, la cote est de 2,45m. La décrue se poursuit très lentement. Durant ce temps les sapeurs-pompiers organisent des navettes en barque pour le déplacement de certains habitants demeurant dans la zone inondée.</p> <p>Le 26/12/95, à 01H00 la cote est de 2,35m et à 08H30 elle est de 2,10m. A 10H00 le nettoyage des diverses rues de la localité est entrepris, ainsi que les caves et des commerces situés en rez de chaussée. A 12H00 la neige fait son apparition en abondance, la Loue présente une hauteur de 2,00m. Seule la place Courbet reste en partie submergée, la circulation ne sera totalement rétablie qu'à 18H00.</p> <p align="right">L'enquêteur</p>						
<p>2 M. le préfet à BESANCON</p> <p>1 M. le Maire d'ORNANS</p> <p>1 Archives</p>	<p>Date de clôture 15/01/1996</p> <p align="center"><i>[Signature]</i> Signature</p>	<p>Transmis le :</p> <p>par L'adjutant-chef ANDRE OPJ Signature et cachet</p>				

**AUTRES COMMUNES DE LA VALLEE :**


- MONTGESOYE : M. QUERRY, maire de cette localité nous a signalé des dégradations sur plusieurs chemins communaux qui ont été endommagés par les eaux de ruissellement : chemin rural du vallon de Vaux - chemin du camping municipal carrefour du CD 133 et rue du Mont d'Oeil à hauteur de la ferme PERRUCHE. Aucun particulier n'a déposé de déclaration de sinistre. Les embouchures des ruisseaux dans la Loue ont dû être dégagés des importants apports d'alluvions. Le coût de ces opérations n'a pu être encore chiffré.

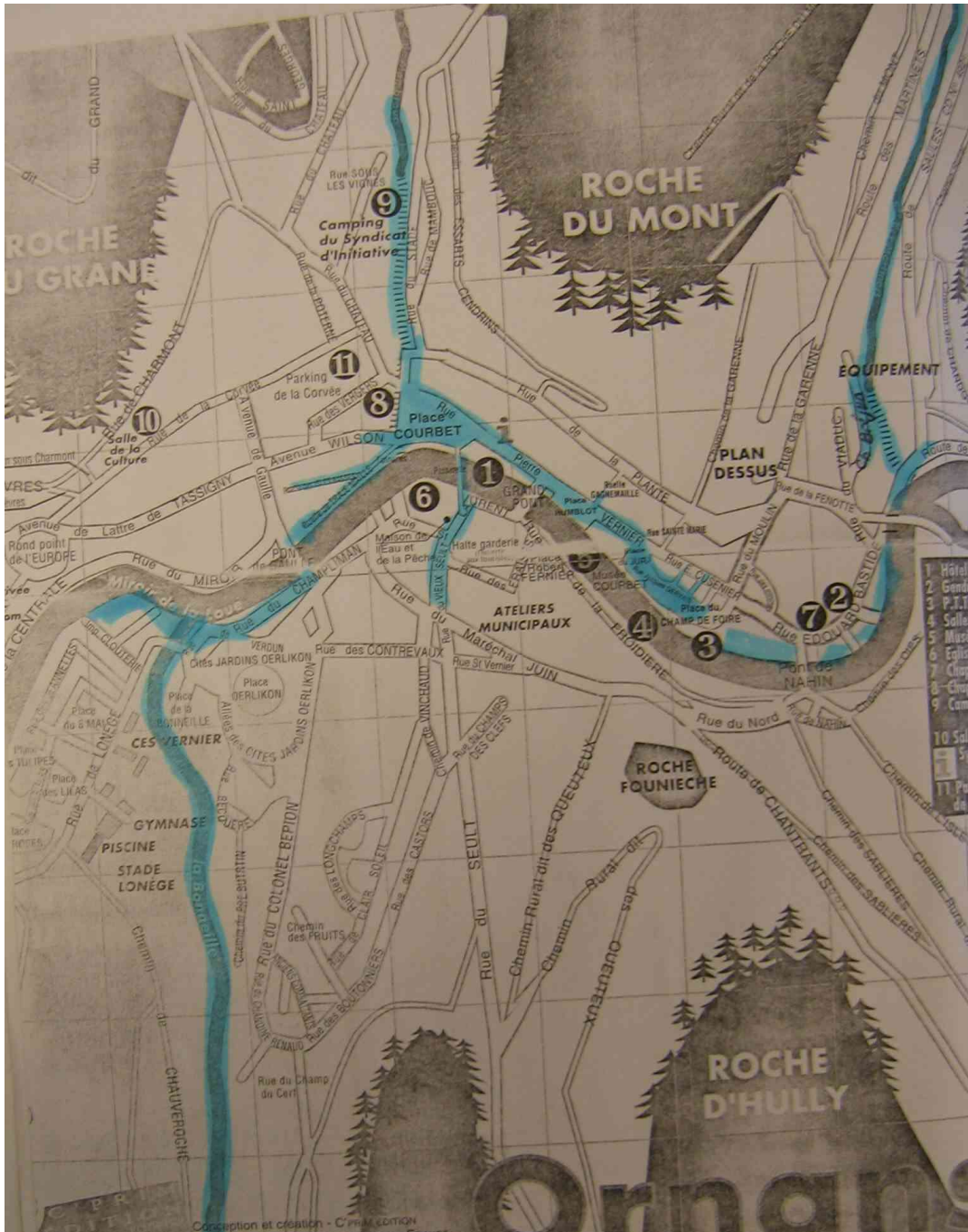
- LODS : M. BOUVEROT, maire de cette commune signale que l'hôtel-restaurant LA TRUITE D'OR a été inondé dans sa partie rez de chaussée par 60 cm d'eau environ. Le CD 67 a été coupé à cet endroit, obligeant les habitants à faire de longs détours par les commune de LONGEVILLE ou ATHOZE.

- MOUTHIER HAUTEPIERRE : M. GUILLIN, Michel, adjoint au maire signale que les résidents du Village Bas en bordure de Loue ont été inondés, sans pour autant déposer de dossier sinistre.

FAIT ET CLOS LE 15 JANVIER 1996

L'Enquêteur.





Plan des rues inondées dressé par la Gendarmerie (annexe du Procès-verbal)



PHOTO 1

Vue générale des inondations de la Loue, dans la rue principale Pierre Vernier à ORMANS à hauteur de l'Hôtel de Ville à 03H00 le 25/12/1995



PHOTO 2

Prise de vue de la montée des eaux à 03H00 lorsqu'elles pénètrent dans les différents commerces de la localité.



PHOTO 3

Vue opposée de la rue Pierre Vernier où les flots arrivent en provenance de la place du Champ de Foire.

Photos prises par la Gendarmerie (annexe du Procès-verbal)